

■ **Amavie Sàrl**, à L a u s a n n e, CH-550-1049474-5, conseils et courtage en assurances (FOSC du 14.03.2007, p. 17). Statuts modifiés le 27 avril 2007. Dias Das Almas Antoine, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Kaba Moussa, dont la part est portée de CHF 19'000 à CHF 20'000.

Journal no 5408 du 03.05.2007
(03922958 / CH-550.1.049.474-5)